

Conseil de Promotion des IS de Clermont-Ferrand du 15/12/2021 PROMO 2021/2022

Monsieur le directeur,

Inspectrices et inspecteurs stagiaires, nous sommes d'abord des fonctionnaires en formation. Les difficultés que rencontrent les millions de fonctionnaires de ce pays nous concernent au premier chef. Or, la casse de la fonction publique continue et la DGFIP n'y échappe pas.

Pour l'ensemble des fonctionnaires, le 9 décembre dernier, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, a annoncé que le point d'indice des fonctionnaires serait encore gelé l'année prochaine.

L'inflation sur l'année 2021 s'établit déjà à 2,8 %. Depuis le 1er janvier 2000, la valeur du point d'indice a décroché de 25,7 % par rapport à l'indice des prix à la consommation.

La CGT FINANCES PUBLIQUES revendique la revalorisation du point d'indice pour rattraper au moins l'inflation de ces dix dernières années !

Dans ce climat d'ingratitude envers les fonctionnaires, notamment en période de crise sanitaire, nous faisons également face à une suppression d'emplois continuelle à la DGFIP.

Ainsi, le Comité Technique de Réseau du 7 décembre dernier a entériné les suppressions d'emplois prévues par le projet de la loi de finances 2022. In fine, ce sont 1 355 suppressions nettes et 5 000 départs notamment en retraite.

Malgré cette hémorragie, il n'en faut pas moins recruter et former 3 645 fonctionnaires. Sommes-nous prêts ?

L'ENFiP peut en former 2 500. Soit l'administration choisit de mettre les moyens pour former davantage sans que la formation, déjà amoindrie, perde en qualité, soit elle trouve un autre moyen. Ce moyen est déjà tout trouvé : le recours aux contractuels ! Charge à nos collègues dans les services déjà exsangues de les former sur le tas et sur leur temps de travail.

La CGT FINANCES PUBLIQUES défend une formation de qualité suite à l'obtention d'un concours, seul rempart face à l'arbitraire d'un recrutement à la main des chefs de service.

De nombreux candidats demeurent prêts, notre promotion en témoigne, à rejoindre et à défendre le service public. Mais pour combien de temps encore ? Le manque d'attractivité des concours est lié à une dégradation de nos conditions de travail, au gel du point d'indice, au NRP ! Un profond mépris en résumé, qui se traduit également dans une absence de publicité satisfaisante des concours à l'échelle nationale.

La CGT FINANCES PUBLIQUES continuera de lutter contre cette destruction de la carrière et du statut des fonctionnaires qui sont les seuls garants d'un service public de qualité en toute neutralité.

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

- **À Clermont-Ferrand**, de façon générale, les élèves souhaitent faire remonter plusieurs problèmes. Dans un contexte difficile, nous souhaitons apporter notre sincère soutien aux chargés d'enseignement qui ont fait grève hier ! Notre solidarité avec leur lutte pour de meilleures conditions de travail est entière. Des cours avec 44 stagiaires en SPL ou/et en bi-modal, sont des conditions inacceptables pour les stagiaires comme les chargés d'enseignement.

La CGT FINANCES PUBLIQUES revendique des recrutements supplémentaires parmi les chargés d'enseignement ainsi qu'une organisation plus claire pour le suivi des cours. Par exemple, il serait utile que l'équipe pédagogique se présente en prisme avec les notions abordées au commencement des différentes phases de formation (socle puis bloc). Cela permettrait une présentation collective et de démarrer un nouveau cycle sur des bases plus stables qu'actuellement.

- **Concernant le logement et les conditions d'accueil**, malgré l'autonomie proclamée de l'ARENFiP, plusieurs problèmes peuvent être remontés pendant ce conseil de promotion.

Aux Gourlettes, d'importants problèmes d'eau courante ont eu lieu. Des stagiaires n'ont pas eu accès à l'eau pour se doucher pendant des jours entiers. Certains ont dû payer plusieurs nuits d'hôtel pour se laver ! Nos collègues ont été abandonnés à eux-mêmes, laissés sans réponse, informés tardivement, voire pas du tout. C'est inacceptable d'avoir si peu de communication, de solution, de compensation, de considération en général de la part de l'ARENFiP. Nous rappelons que c'est un bureau de la DGFIP qui exerce la tutelle de cette association : il est temps d'agir !

À Noisiel, les logements mis à disposition par l'ALS sont plus plébiscités par les cafards que par les stagiaires. Nous soulignons également l'intérêt de l'ENFiP dans les actions concrètes de lutte contre le réchauffement climatique. Preuve en est, durant 2 semaines dans les locaux de l'ENFiP, il y a eu une absence de chauffage et les stagiaires ont dû composer leur évaluation sommative dans des salles où la température se trouvait dans une fourchette de 7° à 14°.

Et pour toutes et tous, nous revendiquons la revalorisation du régime indemnitaire (revalorisation des frais de déplacement, remboursements, avances) : les stagiaires y sont trop souvent de leur poche pour se former. À quand un échelon d'inspecteur stagiaire au moins équivalent au SMIC ?

- **En ce qui concerne la restauration**, les allergènes ne sont pas suffisamment mis en avant pour les plats proposés. Une affichette générique à l'entrée pour solde de tout compte, ça ne suffit pas. De plus, la récente suppression des carafes d'eau rend le risque de contamination encore plus grand puisque les stagiaires multiplient les allers-retours pour aller boire avec leur verre à la fontaine.

À Noisiel, plusieurs problèmes se posent. Le 1^{er} concerne la qualité des repas servis. Le 2nd concerne le manque flagrant de personnel. Il en résulte des files d'attente et des entremets qui ne sont plus réapprovisionnés. Ainsi certains groupes FIA et EP/LA, qui sont les derniers à sortir des cours du matin, se retrouvent avec un choix dans les plats très restreints. Nous souhaitons malgré tout souligner l'implication et le professionnalisme du personnel de restauration qui fait tout ce qu'il peut malgré les maigres moyens mis à disposition. Enfin, nous déplorons le manque de communication en la direction et l'AGR. Ainsi, vendredi dernier, le restaurant administratif s'est retrouvé débordé, en manque de plats car il n'avait pas été prévenu par la direction que les stagiaires avaient exceptionnellement cours l'après-midi.

- **En ce qui concerne les cours**, globalement la CGT FINANCES PUBLIQUES exige des modules adaptés pour que les chargés d'enseignements puissent terminer leurs cours mais aussi reformuler afin de permettre aux stagiaires de les assimiler. Il faut stopper les « semaines noires » surchargées de travail (cours de soutien, révisions en vue des évaluations, enseignements optionnels, 30 heures d'IR en deux semaines ! etc.), et privilégier des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi.

Les cours de comptabilité sont trop chargés, il manque des heures de cours, il faut prévoir des créneaux supplémentaires. Lors de l'évaluation, 149 stagiaires n'ont pas validé la comptabilité : c'est bien la preuve d'une insuffisance dans cette matière. La densité des cours ne laisse que peu de place aux exercices de pratique après avoir vu la théorie. Soit les notions abordées en socle sont trop poussées, soit il faut donner les moyens aux stagiaires de les assimiler, en augmentant les créneaux horaires.

Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques

Pour les cours de TVA, IR et IS du socle, ils sont très légers, avec seulement 20h sur la TVA. Il s'agit des impôts cœur de métier de notre administration.

A contrario, concernant les cours d'enseignements juridiques, pourquoi va-t-on si loin sur les partages successoraux ? Nous n'effectuons pas cette mission...

En ce qui concerne les cours de management, la volumétrie de ces cours est trop importante et/ou l'objectif de cette matière est mal ciblé. Pourquoi des mises en situation relevant du secteur privé (magasin de bonbons, organisateur de mariage, restaurant...)? Avons-nous tellement peu d'exemples de management dans l'administration pour devoir se projeter sur des situations externes à notre secteur ?

Le seul cours où nous avons eu des mises en situation correspondant à nos futurs métiers, a été un cours de communication. Celui-ci, s'est alors transformé dans certains groupes en un échange de méthodes managériales entre les stagiaires eux-mêmes - preuve en est de nos attentes dans ce domaine.

La CGT FINANCES PUBLIQUES demande à l'ENFiP de Clermont-Ferrand et de Noisiel de fournir les calendriers des cours au moins un mois à l'avance. Les deux semaines actuelles sont insuffisantes pour organiser la vie personnelle des stagiaires. À Clermont-Ferrand, certains cours sont même modifiés la veille pour le lendemain, au détriment des stagiaires et des chargés d'enseignement qui sont finalement les seuls à subir les défaillances de l'administration.

La CGT FINANCES PUBLIQUES exige l'application de règles communes à l'ensemble des 5 établissements de l'ENFiP en matière de gestion de cas positifs avérés et de cas contact à la COVID19. En effet, il est inacceptable que des stagiaires soient placés en distanciel à l'ENFiP Clermont-Ferrand selon des règles arbitraires alors qu'à l'ENFiP Noisiel, le distanciel ne s'applique qu'aux cas positifs et l'administration décide s'il faut un test antigénique ou test PCR à son bon vouloir. Quelle procédure respectueuse du secret médical doit-être appliquée ? À quand une documentation COVID19 à jour disponible sur Odissee ? Quid du rôle du médecin de prévention ? Il y a un gros manque de communication sur ce sujet de la part de l'ENFiP.

Les casiers et les distributeurs automatiques sont accessibles aux stagiaires à Noisiel et doivent l'être aussi pour les stagiaires de Clermont-Ferrand !

🔴 **En ce qui concerne l'ATSCAF**, les conditions sanitaires pour organiser les activités sont difficiles et encore plus quand la direction décide de les censurer sans distinction ! À Clermont-Ferrand, tout a purement et simplement été annulé. À Noisiel, l'ENFiP se permet de positionner des cours sur des demi-journées libérées alors qu'interviennent des activités ATSCAF pour lesquelles les stagiaires ont payé. La CGT FINANCES PUBLIQUES revendique des moyens supplémentaires pour permettre la continuité des activités de l'ATSCAF. Elles sont le garant de l'intégration des stagiaires et d'une vie péri-scolaire épanouissante. Il s'agit de lutter contre l'isolement des stagiaires, renforcé par la pandémie. Et de préserver leur pouvoir d'achat : ceux qui ont souhaité poursuivre leurs activités ont dû se tourner vers le secteur privé à des prix exorbitants !

Pour conclure, cela fait maintenant 3 ans que la formation rénovée est en place. Les stagiaires et les chargés d'enseignement ne cessent de vous alerter sur la détérioration de la formation initiale qui en résulte. Il n'est donc plus temps d'essuyer les plâtres, le temps est venu d'en tirer des conclusions et ainsi d'adapter son contenu et son organisation.

Pour la CGT FINANCES PUBLIQUES, la formation dispensée à l'ENFiP doit être une véritable formation professionnelle qui permette à la fois de préparer notre carrière et d'apprendre notre futur métier. Une véritable alternance doit être mise en place, en lien avec une réflexion sur les méthodes pédagogiques.

Il est urgent également que l'ENFiP commence à appliquer les cours de communication qu'elle enseigne à ses stagiaires !!